

## AVIS PUBLIC

### BILAN SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

---

À toute personne intéressée par le bilan annuel de la qualité de l'eau potable.

AVIS PUBLIC vous est donné, par la soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur :

QUE le responsable du système de distribution de l'eau potable doit au plus tard le 31 mars de chaque année, avoir complété un bilan de la qualité de l'eau livrée à des fins de consommation humaine durant la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année qui précède, en conformité avec l'article 53.3 de la *Loi sur la qualité de l'eau potable*.

QUE ce bilan est dressé pour l'année 2024 et est disponible pour consultation au bureau municipal et en ligne sur le site internet de la municipalité, à l'adresse suivante : <https://www.saint-jacques-le-mineur.ca/wp-content/uploads/2025/02/SJLM-Bilan-RQEP-annuel-2024.pdf>

☞ ☞ ☞ ☞

---

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité entre 8h00 et 22h00 en date du 5 février 2025.



Isabelle Arcoite

Directrice générale et greffière-trésorière